

« Règlement modifiant le Règlement n° 2284 « Concernant la tarification de certains biens, services et activités » afin d'actualiser ladite tarification pour l'année 2026 »

( adopté le 8 décembre 2025 )

CONSIDÉRANT qu'il est devenu nécessaire de modifier le Règlement n° 2284 « Concernant la tarification de certains biens, services et activités »,

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025 et qu'un projet de ce règlement a été déposé à cette même séance,

Le conseil municipal DÉCRÈTE ce qui suit :

**1. La grille tarifaire du Service des travaux publics constituant l'annexe « C » du règlement n° 2284 est modifiée :**

1° par le remplacement de la section « Boîtes de service » par la suivante :

Boîtes de service	Tarif
Installation	Gratuit
Remplacement ou ajustement	Coût réel
Détection du 16 avril au 14 novembre	75 \$
Détection du 15 novembre au 15 avril	250 \$

2° par la suppression, dans la section « Ressources matérielles », des lignes suivantes :

Barrière de rue (chevalet)	2 \$/jour/barrière
Cône de signalisation	0,50 \$/jour/cône

**2. La grille tarifaire du Service du loisir et milieu de vie constituant l'annexe « F » du règlement n° 2284 est remplacée par l'annexe « F » portant la même identification, laquelle est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.**

**3. La sous-section « Demande de révision » de la section « Évaluation foncière » de la grille tarifaire du Service des finances et de la trésorerie constituant l'annexe « G » du règlement n° 2284 est modifiée :**

1° par le remplacement, dans la ligne « 500 000 \$ et moins », de « 85 \$ » par « 90 \$ »;

2° par le remplacement, dans la ligne « 500 001 \$ à 2 000 000 \$ », de « 340 \$ » par « 365 \$ »;

3° par le remplacement, dans la ligne « 2 000 001 \$ à 5 000 000 \$ », de « 570 \$ » par « 605 \$ »;

4° par le remplacement, dans la ligne « Plus de 5 000 000 \$ », de « 1 145 \$ » par « 1 215 \$ ».

**4.** Le présent règlement entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

---

Patrick Péloquin, maire

---

M<sup>e</sup> Marie-Pascale Lessard, greffière adjointe

## ANNEXE F

## Grille – Service du loisir et milieu de vie

NOTE : \*L'astérisque correspond à un tarif non taxable.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		Tarif	
Carte accès Sorel-Tracy	Citoyen de la MRC de Pierre-De Saurel	Gratuit	
	Citoyen hors MRC de Pierre-De Saurel	75 \$*	
	Remplacement d'une carte	5 \$*	
Frais pour perte de clé d'un local ou bâtiment de la Ville		50 \$*	
Frais divers	Remboursement d'activité (si demandé dans les délais prescrits)	15 % du coût de l'activité*	
	Réseau informatique de base (si bail en vigueur)	Coût réel	
	Retard parental après une activité pour enfant (si applicable)	10 \$/15 minutes/personne*	
	Télécommunication (si bail en vigueur)	50 \$/mois	
	Entretien des pistes de ski de fond (saison complète)	154,45 \$/km*	
<p>Photocopie et impression Internet</p> <p><i>Selon la politique d'attribution de photocopies aux organismes reconnus, un certain nombre de copies est attribué gratuitement à différents organismes.</i></p> <p><i>Les tarifs afférents aux photocopies et impressions comprennent la TPS et la TVQ.</i></p>	21,59 cm x 27,94 cm (format « lettre »)	Noir	0,10 \$
		Noir recto-verso	0,20 \$
		Couleur	0,25 \$
		Couleur recto-verso	0,50 \$
	21,59 cm x 35,56 cm (format « légal »)	Noir	0,15 \$
		Noir recto-verso	0,30 \$
		Couleur	0,35 \$
		Couleur recto-verso	0,70 \$

Règlement n° 2655

PLATEAU RÉCRÉATIF						
Location (salle, local et matériel)		Tarif				
Centre culturel (maximum 16 heures)	Organisme partenaire		Résident	Corporatif/ Non-résident	Montage	Démontage
	Type A	Type B	Type C		Table et chaise seulement	
Salle de moins de 1 000 pi <sup>2</sup>	Gratuit	14,10 \$/heure	14,60 \$/heure	14,60 \$/heure	40,95 \$/heure	59,70 \$/heure
Salle de plus de 1 000 pi <sup>2</sup>	Gratuit	17,15 \$/heure	20,75 \$/heure	20,75 \$/heure		
Café-théâtre les Beaux Instants (3 500 pi <sup>2</sup> )	Gratuit	32,90 \$/heure	43,35 \$/heure (Max. 410 \$)	43,35 \$/heure		
Cafetière	Gratuit	3,80 \$	7,60 \$	7,60 \$		
Haut-parleurs Bluetooth	Gratuit	27,10 \$	54,25 \$	54,25 \$		
Système de son et éclairage (Café-théâtre les Beaux Instants)	Gratuit	27,10 \$/soir	54,25 \$/soir	54,25 \$/soir		
Projecteur et écran de projection	Gratuit	27,10 \$	54,25 \$	54,25 \$		
Radio portatif	Gratuit	10,80 \$	21,65 \$	21,65 \$		
Micro-casque sans fil	Gratuit	19 \$	38,70 \$	38,70 \$		
Micro-cravate sans fil	Gratuit	19 \$	38,70 \$	38,70 \$		
Microphone sans fil	Gratuit	19 \$	38,70 \$	38,70 \$		
Lutrin	Gratuit	5,40 \$	10,80 \$	10,80 \$	N/A	N/A
Chevalet	Gratuit	5,40 \$	10,80 \$	10,80 \$		
Frais de conciergerie	43,50 \$/heure					

Règlement n° 2655

Maison des gouverneurs	Organisme partenaire		Résident	Corporatif/ Non-résident	Montage	Démontage
	Type A	Type B	Type C		Table et chaise seulement	
Salle d'exposition	Gratuit	55,05 \$/heure	63,55 \$/heure	63,55 \$/heure	44,70 \$/heure	65,40 \$/heure
<i>NOTE : La salle d'exposition est louée uniquement pour des lancements artistiques, vernissages ou activités culturelles.</i>						
Centre Sacré-Coeur	Organisme partenaire		Résident	Corporatif/ Non-résident	Montage	Démontage
	Type A	Type B	Type C		Table et chaise seulement	
Salle de moins de 1 000 pi <sup>2</sup>	Gratuit	14,10 \$/heure	14,60 \$/heure	14,60 \$/heure	40,95 \$/heure	59,70 \$/heure
Salle de plus de 1 000 pi <sup>2</sup>	Gratuit	17,15 \$/heure	20,75 \$/heure	20,75 \$/heure		
Gymnase (# 214)	Gratuit	32,90 \$/heure	43,35 \$/heure	43,35 \$/heure		
Autres locaux	Selon le bail intervenu avec l'organisme locataire et la Ville.				N/A	N/A
<b>Autre bâtiment de la Ville</b>						
Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel	Selon l'entente intervenue avec l'organisme mandaté par la Ville.					
Centre des aînés Au-fil-des-ans						
Curling Aurèle-Racine						
Marché des arts Desjardins						
Pavillon Statera						
Salle Jani-Ber						

Règlement n° 2655

Gymnase (Centre de services scolaire et Cégep)	Organisme partenaire		Résident	Corporatif/ Non-résident	Montage	Démontage										
	Type A	Type B	Type C		Tables et chaises seulement											
Gymnase simple ou double	Location directement avec l'établissement scolaire.															
Badminton libre	N/A	N/A	Gratuit	Gratuit	N/A	N/A										
Cotisation organisme jeunesse	18,30 \$/personne pour l'organisation du mini-basket.															
Colisée Cardin	Organisme partenaire			Résident	Corporatif/ Non-résident											
	Type A	Type B	Type C													
Local de concession (casse-croûte, bar, Pro-shop, entrepôt)	Usage selon le protocole d'entente établi avec le concessionnaire.															
<b>Glace, gradin et chambre</b>																
Heure de pointe	85,65 \$/heure	166,75 \$/heure	249,90 \$/heure													
Ligue de plus de 50 heures ou hors pointe	85,65 \$/heure	166,75 \$/heure	216,55 \$/heure													
Tableau indicateur et sonorisation (1 microphone)	Marqueur obligatoire															
<i>NOTE : L'heure de pointe correspond à la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mars, du lundi au vendredi, de 18 h à 22 h, et le samedi et dimanche, de 9 h à 22 h.</i>																
<i>Les tarifs afférents à un organisme partenaire, de « type A » et « type B », sont applicables uniquement aux organismes jeunesse s'adressant à des mineurs (ex. : AHMBR, CPA, institutions scolaires, sport étude).</i>																
<b>Forfait événement</b>																
Événement et tournoi – Hors glace	Tarif horaire applicable – maximum 10 heures/jour															
Patinage libre	N/A	Gratuit														
Hockey libre		4,35 \$/séance														
Espace publicitaire	Défini par protocole d'entente															
Cotisation organisme jeunesse	85,65 \$/personne pour les organismes AHMBR et CPA															

Règlement n° 2655

<b>Piscine Laurier-R.-Ménard</b> <b>Tarif horaire (maximum 10 heures)</b>	<b>Organisme partenaire</b>		<b>Résident</b>	<b>Corporatif/ Non-résident</b>		
	<b>Type A</b>	<b>Type B</b>	<b>Type C</b>			
Bassin, plage, estrade et vestiaire	Gratuit (Aucun sauveteur inclus)	116,40 \$/heure (Sauveteur inclus)		133,80 \$/heure (Aucun sauveteur inclus)		
Sauveteur supplémentaire	35,77 \$/heure					
Casque de bain	5,22 \$					
Matériel de cours	1,74 \$					
Cotisation organisme jeunesse	75,60 \$/personne pour les organismes STN et Osmose					
<b>Annulation de contrat</b>	<b>Organisme partenaire</b>		<b>Résident</b>	<b>Corporatif/ Non-résident</b>		
	<b>Type A</b>	<b>Type B</b>	<b>Type C</b>			
16 jours et plus avant l'activité	28,55 \$*		25 % du coût de location			
15 jours et moins avant l'activité	50 % du coût de location					
<p><i>NOTE : Les jours sont calculés selon les jours ouvrables du Service du loisir et milieu de vie.</i></p> <p><i>Dans le cas d'une utilisation sans frais par un organisme reconnu, le 50 % sera calculé à partir du tarif « type C ».</i></p>						

Règlement n° 2655

Plateau et parc extérieur		Tarif								
Plateau/parc	Tarif régulier	Organisme partenaire		Résident	Corporatif/ Non-résident					
		Type A	Type B	Type C						
Terrain vacant – Espace vert - Stationnement		Gratuit	6,50 \$/heure	10,40 \$/heure						
Terrain de baseball (naturel)		6,50 \$	13 \$/heure	20,75 \$/heure						
Terrain de soccer (naturel)										
Patinoire multifonctionnelle										
Volleyball de plage	Location terrain individuel	4,40 \$	8,80 \$/heure	11,05 \$/heure						
	Location 10 terrains (site complet)	6,50 \$	13 \$/heure	20,75 \$/heure						
Tennis	Location 10 terrains (site complet)	65 \$	130 \$/heure	207,75 \$/heure						
Pickleball										
Pétanque	Journée de plus de 10 heures									
Terrain synthétique	Terrain complet	33,10 \$/heure	55,15 \$/heure	110,30 \$/heure						
Surveillance (événement ou activité)		N/A	19,45 \$/heure							
Cotisation organisme jeunesse		18,30 \$/personne pour les organismes ABABR et CSBR								
Événement		Tarif horaire applicable – maximum 10 heures/jour								
<i>NOTE : Toute autre réservation de plateau sera étudiée selon la nature et l'envergure de la demande.</i>										

Règlement n° 2655

Matériel mobile (espace municipal)		Tarif			
Équipement/matériel		Organisme partenaire		Résident	Non-résident
		Type A	Type B	Type C	
Bac (levée)	Bleu - recyclage		Gratuit	Gratuit	
	Brun – matières organiques				
	Noir - déchets				
Bande de patinoire – Plancher et panneau amovible			6,80 \$	13,65 \$	Gratuit
Barricade de rue			2,10 \$	4,25 \$	
Barrière de foule			7,75 \$	15,50 \$	
Tapis et cache-fils			4,25 \$	8,50 \$	
Chaise			1,20 \$	2,40 \$	
Cône			1,20 \$	2,40 \$	
Escalier de scène			10,80 \$	N/A	
Estrade en aluminium			N/A	N/A	
Livraison des équipements			43,55 \$	87,10 \$	
Panneau	De scène		8,50 \$	N/A	
	Électrique		34,35 \$	68,70 \$	
Praticable			7,75 \$	15,50 \$	N/A
Table	De pique-nique		6,80 \$	13,65 \$	
	Rectangulaire				
	Ronde		4,25 \$	8,50 \$	
Barrière de foule rétractable			3,80 \$		
Coroplaste			N/A	N/A	
Foyer extérieur					
Maisonnette					

Règlement n° 2655

Support à vélo	Gratuit	N/A	N/A	N/A
<i>NOTE : En cas de perte ou de bris d'équipement ou de matériel, le locataire doit rembourser le coût réel d'achat dudit équipement ou matériel.</i>				

SECTEUR BIBLIOTHÈQUE			
Divers		Tarif	
Tablette électronique	Frais de retard	5 \$/jour*	
	Réparation d'une tablette électronique endommagée	Coût réel	
	Remplacement d'une tablette électronique perdue ou endommagée et qui ne peut faire l'objet d'une réparation	Coût réel	
Document perdu ou endommagé		Coût réel de la réparation ou du remplacement, selon le cas	
Jeu de société	Frais de retard	0,50 \$/jour*, maximum 5 \$	
	Perdu ou endommagé	Coût de l'achat initial	
	Frais d'administration si perdu	5 \$*	
Équipement sportif et récréatif avec accessoires	Frais de retard	5 \$/jour, maximum 25 \$	
	Frais de remplacement	Coût réel	
Frais de reliure, si applicable		15 \$	
Atelier / Conférence	En lien avec le mandat	3,48 \$	
	Hors mandat	Enfant (17 ans et moins)	3 \$*
		Adulte (18 ans et plus)	4,35 \$
Sac réutilisable		3,48 \$	
Service Internet		Gratuit	
Vente de livres usagés <i>Seule la TPS est applicable.</i>	Livre adulte	1,91 \$	
	Livre enfant		
	Livre de poche		
	Revue		
		0,96 \$	

Règlement n° 2655

ACTIVITÉ ET PROGRAMMATION						
Programmation		Tarif				
Cours aquatique (gratuit si subventionné par le gouvernement)		Enfant (14 ans et moins)	Enfant (15 à 17 ans)	Étudiant (18 à 25 ans)	Aîné (60 ans et plus)	Adulte (18 à 59 ans)
Anim'Eau (14 semaines) - préscolaire	97,85 \$*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Récré'Eau (14 semaines) - scolaire	118,95 \$*					
Étoile de bronze	92 \$*					
Requalification - challenge	Médaille de bronze	N/A	108,72 \$	N/A	N/A	N/A
	Croix de bronze					
	Sauveteur national					
Médaille de bronze	N/A	230,05 \$	133,08 \$	285,28 \$	232,23 \$	N/A
Croix de bronze						
Premiers soins - général						
Sauveteur national						
Moniteur Anim'Eau et Récré'Eau						
Autre cours (aquaforme, etc.) <i>2<sup>e</sup> cours à 50 % de rabais (14 semaines)</i>	34,75 \$*/heure	N/A	113,29 \$	148,51 \$	34,75 \$/heure pour le 1 <sup>er</sup> participant, 50 % pour le 2 <sup>e</sup> participant et 25 % pour les suivants (maximum de 4 participants)	N/A
Perfectionnement aquatique						
Bain libre			Gratuit			

Règlement n° 2655

<b>Cours socioéducatif</b>	<b>Enfant (14 ans et moins)</b>	<b>Enfant (15 à 17 ans)</b>	<b>Étudiant (18 à 25 ans)</b>	<b>Aîné (60 ans et plus)</b>	<b>Adulte (18 à 59 ans)</b>	
Danse	4,89 \$/heure*	4,89 \$/heure	4,89 \$/heure		7,32 \$/heure	
Karaté	6,43 \$/heure*		6,43 \$/heure		12,18 \$/heure	
<b>Camp de jour Plaisirs d'été</b>					<b>Tarif</b>	
Animation régulière (incluant service d'accueil du matin et du soir)					70 \$/semaine*	
Voyage (taxable si non prévu dans la programmation)					Coût réel*/voyage	
Chandail					Coût réel	
<b>Divers</b>					<b>Tarif</b>	
Spectacle de danse	Billets			Coût réel*		
	DVD			Coût réel		